



COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2009 N° 1-2010

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FEVRIER 2010

Date de convocation

18 février 2010

Date d'affichage

2 mars 2010

Nombre de membres :

en exercice : 19

présents : 18

votants : 19

PRESENTS : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, GOSSELIN Jean-Paul, MALENFANT Fabrice, MOUCHEL Fabrice (Adjoint), VOISIN René, PILLET Denis, PICOT Claude, MARTINE Emmanuel, HAMEL Armand, D'HULST Francis, LETANG Jacques, ROUALLE Maurice, GODEY Laurie, LEFORBAN Jean-Marie, FLAMBARD Geneviève, DE SMET René, TOUCHAIS Isabelle.

ABSENT EXCUSE : M. LELYON donne pouvoir à M MALENFANT

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TOUCHAIS Isabelle



Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

Adoptés à l'unanimité, sous la présidence de Monsieur PICOT, doyen d'âge, et en l'absence de Monsieur CHOLOT, Maire, ils se présentent comme suit :

COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses	1 525 004,22
Recettes	2 589 236,90
Excédent exercice	1 064 232,68
Excédent 2008	37 371,85
Excédent global	1 101 604,53

section d'investissement

dépenses	636 746,72
recettes	865 559,44
excédent exercice	228 812,72
déficit 2008	3 146,39
excédent global	225 666,33

PORT

Section de fonctionnement

Dépenses	127 207,36
Recettes	114 211,48
Déficit exercice	12 995,88
Excédent 2008	24 991,59
Excédent global	11 995,72

section d'investissement

dépenses	6 770,63
recettes	48 355,22
excédent exercice	41 584,59
excédent 2008	55 030,17
excédent global	96 614,76

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses	132 700,43
Recettes	120 100,61
Déficit 2009	12 599,82
Excédent 2008	254 537,50
Excédent global	241 937,68

section d'investissement

dépenses	18 498,41
recettes	52 803,26
excédent exercice	34 304,85
excédent 2008	83 896,73
excédent global	118 201,58

LOTISSEMENT CLOS D'AMONT

Le compte administratif du lotissement comporte une seule opération en dépenses de 1 605 € par rapport au budget précédent.

COMPTES DE GESTION 2009

Identiques aux comptes administratifs, ils sont approuvés à l'unanimité.

INDEMNITE DE CONSEIL ET DE CONFECTION DE BUDGET

Considérant les conseils et l'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, apportés à la commune par Mme LAUR, Releveuse municipale depuis le 18 décembre 2009, le Conseil, à l'unanimité, décide de lui accorder :

- l'indemnité de conseil
- l'indemnité de confection de budget

ENGAGEMENT ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2010

Jusqu'à l'adoption du budget, il est possible d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits d'investissement inscrits au budget de l'année précédente.

Pour permettre de régler les dépenses de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du VVF, le Conseil, décide, à l'unanimité, d'ouvrir un programme « rénovation du VVF » et d'y inscrire la somme de 200 000 € au compte 2031.

ENGAGEMENT DE DEPENSES FETES ET CEREMONIES

Il appartient au Conseil d'établir la liste des dépenses à imputer aux articles 6232 et 6257 « fêtes et cérémonies – réceptions ». A l'unanimité, le Conseil décide d'inscrire les dépenses ci-après :

« vins d'honneur, gerbes, fleurs, plantes, sapins de Noël, nourriture et boissons pour réceptions diverses, vœux du Maire, cadeaux pour naissance, mariage, départ en retraite, médaille, repas de jumelages, repas élus et intervenants extérieurs, théâtre de marché, spectacles « villes en scène », arbre de Noël du personnel, animations organisées par la bibliothèque, médailles et gravures, trophées pour manifestations ».

EXONERATION LOYERS US SPORTS NAUTIQUES

La décision du Conseil exonérant l'US Sports Nautiques de ses loyers dus au titre des années 2009 et 2010 n'est pas cohérente avec la décision du Conseil fixant les modalités du bail. Il convient donc de procéder à l'annulation de la délibération du 15 décembre 2009.

Le Conseil, par 17 voix (MM. Voisin et Letang ne prenant pas part au vote), acceptent d'annuler la délibération décidant l'exonération des loyers 2009 et 2010.

ATTRIBUTION SUBVENTION US SPORTS NAUTIQUES

Le Conseil, à l'exception de MM. Voisin et Letang qui ne prennent pas part au vote, décident d'attribuer une subvention de 5 075 € à l'US Sports Nautiques.

REQUALIFICATION DU SECTEUR PLAGE : MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur le Sous-Préfet, chargé du contrôle de légalité, a constaté un certain nombre d'irrégularités dans le marché de maîtrise d'œuvre passé avec SAFEGE, Atelier du Canal et MH Lighting et de ce fait demande l'annulation de ce dernier.

Afin d'éviter tout recours contentieux, le Conseil, à l'unanimité, décide d'annuler ce marché et de procéder à une nouvelle consultation après approbation du programme de requalification du secteur plage à réaliser sur 10 ans ainsi que l'enveloppe financière qui y est attachée (travaux envisagés à hauteur de 3 600 000 € et 360 000 € pour la maîtrise d'œuvre).

RENOVATION SANITAIRES BOURG : AVENANT A MARCHE EUSTACHE LOT 2

Le Conseil décide de surseoir à la réalisation d'un auvent aux sanitaires près du presbytère, souhaitant revoir les matériaux à employer. Il est confié à M. Malenfant le soin de prendre contact avec M. Watrin, architecte, chargé du suivi de ce chantier.

CREATION DE POSTES

Monsieur LEFEBVRE ayant fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juin 2010, le Conseil décide pour pourvoir à son remplacement et pour permettre un plus large éventail de recrutement, de créer à compter du 1^{er} mai 2010, un poste d'agent de maîtrise et un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet. Dès que le remplacement sera effectué, il sera alors procédé à l'annulation des postes non pourvus.

CONCESSION D'AMENAGEMENT « LE DOMAINE DES PINS » COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2008

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte rendu d'activités 2008 de la convention publique d'aménagement du site « le Domaine des Pins » ainsi que le bilan financier 2 821 880 € HT en dépenses et 2 823 415 € HT en recettes.

Monsieur le Maire informe le Conseil du recours déposé près du tribunal administratif de Caen par Manche Nature, pour annuler la délibération approuvant la révision du POS.

ELARGISSEMENT CR 45

Des travaux estimés à 24 795 €HT sont nécessaires pour le renforcement et l'élargissement du CR 45 afin de permettre aux véhicules lourds d'accéder facilement à la station d'épuration à partir de la V.L.O. Le Syndicat d'assainissement a accepté de participer à ces travaux à hauteur de 50 %.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN AVEC LE SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention avec le syndicat d'assainissement qui met gratuitement à la disposition de la commune une portion de terrain jouxtant la station d'épuration afin d'y réaliser un circuit de vélo tout terrain.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN AVEC L'U.S.P.

Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention avec l'U.S.P. pour la mise à disposition du terrain du circuit vélo tout terrain.

SAG DE LA COTE DES ISLES : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil décide de surseoir à cette demande qui sera étudiée en même temps que toutes les autres demandes de subventions.

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR ACQUISITION OUTILS PSYCHOMETRIQUES

La psychologue scolaire rattachée à l'école du Chat Perché de la Haye du Puits, intervient également sur Port-Bail. Pour lui permettre d'acquérir des outils psychométriques, elle sollicite une participation financière annuelle. Le Conseil, à l'unanimité, décide de surseoir à cette demande qui sera étudiée en même temps que toutes les autres subventions.

CESSION TRACTEUR 6206 RE 50

A l'unanimité, le Conseil accepte de céder, pour l'euro symbolique, le tracteur Renault 6206 RE 50, à l'US Sports Nautiques.

MOTION PROJET EOLIEN OFFSHORES DES GRUNES

Considérant les enjeux paysagers, économiques et touristiques mis en péril par les projets de parcs éoliens en mer, le Conseil, à l'unanimité, émet un avis défavorable à de telles réalisations. Le Conseil préconise que la filière hydrolienne soit étudiée en liaison avec les autorités des Iles anglo-normandes.

RAPPORT ANNUEL 2008 DU SPANC

Après avoir pris connaissance de ce rapport, le Conseil ne formule aucune observation.

SERVICE DU PORT : ADMISSION EN NON VALEUR

Le droit de port du bateau CAPPRICIO V pour la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007, n'a pas été réglé.

Malgré les poursuites engagées par la trésorerie, il n'a pas été possible de recouvrer la somme de 407,90 € au motif d'insuffisance d'actif. A l'unanimité, le Conseil accepte d'admettre cette somme en non valeur.

DENOMINATION DU GYMNASSE

Après avoir reçu l'accord de sa famille, le Conseil, à l'unanimité, décide de donner au gymnase le nom de « Jean-Paul Bonamy ». Une cérémonie officielle sera organisée pour la pose de la plaque.

PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Le Conseil accorde une participation de 0,60 € par habitant soit 1 023,60 € à ce fonds qui permet à des familles en difficulté de se maintenir dans leur logement.

INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- Remerciements de l'US Sports Nautiques pour la subvention communale
- Carte de remerciements des enfants de l'école Henri Vally ayant participé au séjour classe de neige
- Vœux des enfants du CLSH de Port-Bail et de l'USP
- Rentrée scolaire 2010 : 170 élèves prévus, les 8 emplois d'enseignants seront exceptionnellement maintenus du fait de la fusion des deux écoles (élémentaire et maternelle)
- Monsieur le Maire n'a pas exercé son droit de préemption sur les propriétés AD 3 et AB 122
- Le Comité d'Action Culturelle a fait l'acquisition d'une sculpture de Nicolae Fleissig. Elle sera offerte à la commune. Les services des bâtiments de France ont été saisis pour définir le meilleur emplacement de son implantation. Le Conseil sera également consulté.

Lotissement Clos d'Amont

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Tortosa, adressé au nom des propriétaires signataires de la demande de modification du règlement du lotissement du Clos d'Amont. Monsieur le Maire donne également lecture de courriers de propriétaires qui s'insurgent contre l'action de Monsieur Tortosa qu'ils n'ont pas mandaté pour écrire en leur nom.

Point sur les travaux d'assainissement du secteur plage

Les réseaux et les postes de refoulement sont terminés. Nous sommes dans l'attente de la poste des compteurs par EDF et espérons que les raccordements pourront s'effectuer à partir du 15 mars. Chaque propriétaire sera avisé individuellement par courrier du syndicat d'assainissement.

Projet tourisme de Communauté de Communes de la Côte des Isles

Un projet est en cours d'étude pour permettre de développer le tourisme en Côte des Isles en conservant les associations en place.

Réforme des collectivités territoriales

Monsieur Laidet rend compte d'une réunion à laquelle il assistait sur la nouvelle organisation des services de l'Etat, la réforme des collectivités territoriales et les incidences de la suppression de la taxe professionnelle.

**Prochain Conseil Municipal le
mardi 30 mars 2010 à 20 h 30**